



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël

Question écrite n° 68806

## Texte de la question

M. Pouria Amirshahi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur concernant de jeunes Français volontaires dans l'armée israélienne qui se joignent régulièrement aux opérations militaires *via* des programmes de formation sans même posséder la nationalité israélienne et dans le cadre desquels de jeunes Français ont été blessés ou tués. Le programme Mahal, principal programme d'une durée de 14 mois à 18 mois, intègre ces jeunes étrangers dans des unités combattantes pour des opérations d'occupation qui violent le droit international. D'autres programmes de « découverte » existent, tels que Sar-El, réalisable dès l'âge de 16 ans, ou encore le programme payant Marva. La démarche de ces jeunes tout autant que l'existence de ces programmes inquiètent car, à l'instar de l'embrigadement de jeunes Français dans les groupes armés *djihadistes* radicalisés, ils alimentent les tensions entre les peuples et importent en France un conflit qui met en danger l'unité nationale ainsi que le processus de paix au Proche-Orient. Face à ce phénomène, il souhaite qu'il lui apporte des éclairages quant à la gestion de cette question par les autorités françaises.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pouria Amirshahi](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68806

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 novembre 2014](#), page 9448

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)